

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire | CFVU

Séance du 06 mai 2025

Délibération n° 024-2025

Point 06.04

Point 06.04. de l'ordre du jour

Désignation de représentants de la CFVU pour la Commission stratégique du patrimoine immobilier/ CITADEL

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération du 26 mars 2013, le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg a créé une commission sur la stratégie immobilière. Cette création était justifiée dans le cadre des projets de l'opération campus, du CPER et de divers aménagements. L'Université de Strasbourg doit gérer des opérations immobilières importantes qui impliquent des évolutions fortes sur les prochaines années. De même, dans le budget de l'université, le patrimoine représente l'un des plus gros postes financiers, en dehors de la masse salariale.

Aujourd'hui, compte tenu des enjeux de la question immobilière sur la gestion de la crise climatique, le périmètre de la Commission s'étend aux enjeux de transition énergétique.

Cette commission se réunira deux fois par an au minimum. Le secrétariat de la commission est porté par la Direction du patrimoine immobilier.

Cette commission sera présidée par le Vice-président Patrimoine, auquel seront associées la Direction générale des services, la Direction du Patrimoine Immobilier et ponctuellement d'autres services selon l'ordre du jour.

En raison des élections universitaire de février 2025, la CFVU est invitée à désigner

- **Un représentant du collège A**
- **Un représentant du collège B**
- **Un représentant parmi les élus du collège étudiant**

pour y siéger.

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte les désignations de **Fabrice Favret** pour représenter le collège A, **Josefa Bleu** pour représenter le collège B et **Agathe Mammosser** pour représenter le collège usagers de la CFVU au sein de la Commission stratégique du patrimoine immobilier.

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	38
Nombre de voix pour	38
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Direction du Patrimoine immobilier

Fait à Strasbourg, le 07 mai 2025

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau